



## Note de service

**Destinataires :** Fournisseurs de services

**Expéditeur :** Ministère de la Formation et des Collèges et Universités

**Date :** Le 28 janvier 2011

**Objet :** Services aux jeunes offerts par Service Canada – Connexion compétences

---

## OBJECTIF

Le présent bulletin vise à informer votre organisme des possibilités qui existent en matière d'aiguillage des jeunes qui font face à des obstacles à l'emploi.

## CONTEXTE

Les nouveaux Services d'emploi sont accessibles à tous les clients. Toutefois, la nécessité d'aiguiller des clients vers d'autres services offerts dans la collectivité demeure une option. Par exemple, les fournisseurs des Services d'emploi ont toujours la possibilité d'aiguiller de jeunes clients vers des programmes financés par Service Canada, dans le cadre de Connexion compétences.

Le programme Connexion compétences offre des services liés à l'emploi à l'intention des jeunes qui font face à des obstacles à l'emploi. Ces jeunes ont tendance à être des décrocheurs scolaires ayant peu ou pas d'expérience sur le marché du travail. Les obstacles auxquels ces jeunes sont confrontés sont habituellement le sans-abrisme, la toxicomanie, les démêlés avec la justice, la monoparentalité, la participation à un gang, et autres. Le programme Connexion compétences offre des services spécialisés qui visent à répondre aux besoins particuliers de ces clients. Vous trouverez des renseignements sur ce programme et les interventions possibles dans le document ci-joint donnant un aperçu de Connexion compétences.

## ÉTAPES SUIVANTES

À compter du mois de janvier 2011, les directrices régionales et directeurs régionaux recevront des mises à jour périodiques sur les programmes financés par Service Canada. Vous trouverez ci-joint un tableau énumérant les projets de Connexion compétences (Service Canada – Skills Link Projects), qui fournit des renseignements

sur les projets qui sont financés à l'heure actuelle ainsi que les projets prévus. La liste indique le lieu des projets, les dates d'inscription, le nombre de clients et les types d'interventions offerts par les programmes. Un tableau énumérant les projets de Connexion compétences sera envoyé aux directrices régionales et directeurs régionaux le 4<sup>e</sup> vendredi de chaque mois afin qu'il soit diffusé plus largement.

Vous trouverez ci-joint un sommaire du programme Connexion compétences, qui explique les paramètres du programme.

Une fois que vous avez déterminé qu'un client peut être aiguillé vers un fournisseur de Connexion compétences, veuillez remettre au client une lettre indiquant qu'il a fait l'objet d'une évaluation (par l'entremise de la composante Planification et coordination des services à la clientèle) et qu'il a été jugé admissible à un aiguillage vers Connexion compétences. Cette lettre sera nécessaire pour les clients des services assistés et les clients de la composante Ressources et information.

Les mécanismes d'aiguillage entre les fournisseurs des Services d'emploi et les fournisseurs de Connexion compétences sont expliqués dans le nouveau document intitulé Avenues pour la clientèle des Services d'emploi, qui est disponible sur le site EPEO.

Pour toute question relative aux mécanismes d'aiguillage ou aux renseignements ci-dessus, veuillez vous adresser à votre conseillère ou conseiller en emploi et en formation.